

17 DECEMBRE 2015

Cher actionnaire,

**La Cour Suprême britannique effectue un total revirement de la position**, en annonçant qu'elle donnait finalement raison à la Competition and Markets Authority (CMA), en annulant la précédente décision de la Cour d'Appel - favorable à la SCOP SeaFrance - et en redonnant force à l'interdiction qui nous avait été faite par le Competition Appeal Tribunal (CAT) d'exploiter MyFerryLink (MFL). Ceci n'est pas pour nous surprendre : nous avons bien vu que le succès des opérations de MFL rencontrait une forte hostilité, qui nous avait conduits, dès le 9 janvier 2015 à prendre la décision de mettre en vente les navires.

**La Cour Suprême nous ôte toute possibilité de refaire naviguer le Nord-Pas-de-Calais**, que nous allons donc mettre en vente. Cela signifie que les 130 derniers salariés de la SCOP SeaFrance vont se retrouver sans solution immédiate. Certes, ils vont toucher, en complément de leurs indemnités de licenciement, une indemnité complémentaire (15 000 euros par personne) co-financée par DFDS et nous-mêmes, mais il aurait mieux valu qu'ils puissent reprendre la mer. Cela signifie que les clients du maritime vont avoir en face d'eux un duopole, avec tout ce que cela veut dire.

Mais dans la compétition maritime, il y a d'autres décisions critiquables : **le département de Seine-Maritime vient**, à la veille des élections régionales, **de renouveler DFDS** pour deux ans sur la ligne Dieppe-Newhaven, sans aucune consultation, ni mise en compétition. Nous avons contesté devant la juridiction administrative la précédente délégation de service public, qui permettait à DFDS de recevoir des aides très substantielles. Nous allons poursuivre la contestation de ce nouveau « cadeau » à DFDS : vu le savoir-faire de la SCOP SeaFrance, le département aurait pu au moins leur donner la chance de concourir.

**Un mois après les attentats de Paris**, la vie reprend ses droits.

Sur la Liaison Fixe sous la Manche, les mesures de sûreté et les contrôles de frontières, aussi bien pour Eurostar que pour Le Shuttle, étaient avant les attentats déjà au meilleur niveau et donc de nature à rassurer nos clients. La Grande-Bretagne ne faisant pas partie de l'espace Schengen et ayant instauré les « exit checks » en avril dernier, il n'y a pas d'impact visible pour nos passagers, hormis comme parfois, des temps d'attente trop longs au contrôle de passeports, du fait du nombre insuffisant d'agents de Border Force à Coquelles. Nous sommes en contact avec cette entité pour que la zone de contrôle britannique soit élargie pour donner plus d'efficacité à ce dispositif.

**Nous travaillons par ailleurs à améliorer encore la sécurisation de nos sites**, avec en particulier, l'installation en cours de scanners. Il faut aussi souligner les énormes travaux entrepris pour protéger le site du Tunnel des intrusions de migrants et les protéger contre eux-mêmes, ainsi que la présence impressionnante des forces de l'ordre qui nous apportent une sûreté complémentaire très significative.

Sur le sujet des migrants, **il n'y a plus de perturbation des services du Shuttle depuis le 23 octobre** et nous avons pu annoncer des **trafics records** de camions en novembre, records que nous espérons constater aussi en décembre. Symboliquement, le 23 millionième camion à utiliser le Shuttle depuis l'ouverture du service a été transporté de Folkestone à Coquelles le 16 décembre !

Notre trafic passagers reste soutenu car les utilisateurs du Shuttle se rendent sur des destinations très variées, qui dans l'ensemble, ne sont pas considérées comme des zones « à risques ».

**Le rôle vital du tunnel sous la Manche** a d'ailleurs fait l'objet, le 8 décembre dernier, d'une conférence de haut niveau organisée à Londres par l'association Rail et Histoire, suivie d'une brillante réception à l'ambassade de France en Grande-Bretagne. Cela a été l'occasion de rappeler qu'Eurotunnel est un modèle unique et réussi de partenariat public-privé (PPP), dont la partie « publique » est assurée par la convention d'utilisation (RUC), qui définit les conditions d'accès des entreprises ferroviaires. Et qui se porte bien : Eurostar, qui est une société très profitable, a mis en service le 20 novembre dernier sa nouvelle rame e320, dont le confort et la modernité vont susciter un engouement nouveau pour les voyageurs.

**Nos autres activités (Europorte, Eleclink)** poursuivent également leur chemin sans encombre. Enfin, nous poursuivons nos négociations avec nos contreparties financières pour être prêts à lancer, au début de l'année prochaine, en fonction des conditions de marché, le refinancement d'une partie de notre dette.

C'est dans ce contexte au final favorable pour le Groupe, que je vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année 2016.

Fidèlement,



**Jacques Gounon**  
Président-Directeur général

# En bref...

## Rendez-vous en 2016

**21 janvier** : chiffre d'affaires et trafic de l'année 2015

**18 février** : résultats annuels 2015

**27 avril** : Assemblée générale



## 134 000 poids lourds

transportés sur les Navettes Camions, le record de trafic absolu pour un mois de novembre depuis la mise en service commerciale en 1994. Une performance atteinte grâce aux investissements de Terminal 2015 et de sécurisation du site de Coquelles.

## Le premier nouvel Eurostar en Tunnel



C'est le 20 novembre dernier que le premier Eurostar e320 en service commercial a emprunté le tunnel sous la Manche pour relier la gare Internationale de Saint-Pancras à Londres à la gare du Nord à Paris. Les 10 premières nouvelles rames des 17 commandées par Eurostar entrent ainsi progressivement en service. Plus confortables et encore plus rapides, elles peuvent accueillir 900 passagers, soit 20% de plus.

## Un nouvel indice vert pour Groupe Eurotunnel

Durant la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21), Groupe Eurotunnel a intégré la nouvelle version de l'indice Low Carbon 100 Europe d'Euronext qui mesure la performance des 100 plus grandes sociétés européennes émettant le plus faible niveau de CO<sub>2</sub> de leurs secteurs. Une récompense qui vient saluer 25 années d'engagement constant du Groupe en faveur de l'environnement de même que la réduction de 55 % de son empreinte carbone et de ses émissions de gaz à effets de serre depuis 2006.

## Un MOOC\* passeport pour l'emploi du ferroviaire



Plus de 1 500 personnes se sont déjà inscrites au 1<sup>er</sup> MOOC Emploi du ferroviaire en France lancé le 30 novembre dernier par le CIFFCO, la filiale formation du Groupe. Ce MOOC est une formation en ligne de six semaines qui permet à toutes

personnes intéressées de s'immerger dans le monde ferroviaire et de s'initier au fonctionnement d'une locomotive et à sa conduite en devenant conducteurs de train ou agents au sol «virtuels» à l'aide d'animations ludiques. A la fin, une certification reconnue par les entreprises ferroviaires sera délivrée à ceux qui auront réussi les tests d'évaluation. Les inscriptions sont actuellement ouvertes et le MOOC débutera le 11 janvier 2016. Une étape de plus pour le CIFFCO qui conforte sa position de leader de la formation aux métiers du ferroviaire en France.

Plus d'information sur [mooc.eurotunnelgroup.com](http://mooc.eurotunnelgroup.com)

\*Massive Open Online Course

## Eurotunnel, modèle de partenariat public-privé



"Vingt années sous la Manche, et au-delà"  
"Twenty years under the Channel, and beyond"

Le 8 décembre 2015 à Londres, Eurotunnel était représenté au colloque de l'association Rails et Histoire «20 années sous la Manche et au-delà», sur le thème du financement et de la gouvernance des grandes infrastructures européennes, auquel ont participé 80 professionnels (dont Eurostar, Vinci ou KPMG). Cet évènement

a rappelé les facteurs clés du succès de la Liaison Fixe transmanche : une solide vision à long terme, une répartition claire des responsabilités au sein du Groupe et une forte motivation des investisseurs pour poursuivre son essor qui dure depuis deux décennies. Fort d'un financement à 100 % privé, le tunnel sous la Manche a bénéficié de la volonté inébranlable des Etats pour engager sa réalisation (avec la Concession et la Convention d'Utilisation) et pour garantir la sûreté des frontières contre le terrorisme et l'immigration. Au final, la Liaison Fixe transmanche reste, plus que jamais, vitale pour les deux pays qu'elle relie.

## Eurotunnel : les équipes mobilisées en cette fin d'année

Les terminaux de Coquelles et Folkestone ornés de décorations s'apprêtent à accueillir les voyageurs dans les meilleures conditions pour les vacances et fêtes de fin d'année, à l'occasion desquelles seront proposées un certain nombre d'offres promotionnelles, de jeux et d'animations. La fluidité du trafic continuera d'être assurée de chaque côté de la Manche, notamment grâce au déploiement du iBoarding et au renfort de salariés bénévoles, afin de garantir à tous les clients une expérience unique et la meilleure qualité de service possible en cette période de trafic intense.



## Les relations actionnaires de Groupe Eurotunnel récompensées par Le Revenu

Lors de la cérémonie organisée le 9 décembre au Palais Brongniart à Paris par Le Revenu, Groupe Eurotunnel a remporté trois trophées qui récompensent les meilleures relations actionnaires en 2015 des sociétés du SBF 120 :

- Trophée d'argent de la meilleure Assemblée générale
- Trophée d'or de la meilleure Communication digitale
- Grand Trophée d'or des meilleures Relations actionnaires.

Ces trois distinctions valorisent les efforts que l'équipe Relations actionnaires du Groupe met en œuvre pour améliorer au quotidien sa communication financière et renforcer la qualité de ses services auprès des actionnaires individuels. Le Revenu a notamment mis en avant la pertinence et la fréquence de publication de la lettre aux actionnaires du Groupe, La Voie de l'Avenir, la richesse des informations facilement accessibles sur l'espace dédié du site internet du Groupe de même que la qualité générale et continue de ses relations avec les actionnaires.



### Changement d'adresse postale ou électronique

Si vous détenez vos actions au nominatif chez [BNP Paribas Securities Services](http://BNPParibasSecuritiesServices.com) ou sous forme de CDI chez [Computershare Investor Services PLC](http://ComputershareInvestorServices.com), n'oubliez pas de leur communiquer tout changement dans vos données personnelles.